

Rédaction

22, rue Monge - 75005 Paris
tél : 01 43 19 58 22

François Baratin

Rédacteur en chef

Dominique Blanc

Secrétaire général
du comité de rédaction
de Responsabilité & Environnement

Danièle Barbier

Secrétaire générale de la rédaction
des Annales des Mines

Marcel Charbonnier

Assistant de la rédaction

Béatrice Bellanger

Secrétaire

Membres du Comité de Rédaction

Paul-Henri Bourrellet

Club Environnement

Gustave Defrance

Conseil général des Mines

Dominique Dron

Cellule Prospective,
Ministère de l'Aménagement du
Territoire et de l'Environnement

Bettina Laville

Conseiller pour l'aménagement
du territoire et l'environnement
au cabinet du Premier Ministre

Michel Turpin

Président du Comité d'Orientation

Membres du Comité d'Orientation

Jacqueline Aloisi de Lardere

Directrice, PNUÉ

Christian P. Averous

Chef de la division Environnement, OCDE

Dominique Bernard

Président de l'AFITE

René-François Bizac

Usinor Sacilor

Claude Delpoux

Directeur des Affaires publiques
Fédération française des sociétés
d'assurances

Jean-Jacques Duby

Directeur de l'Ecole supérieure
d'électricité

Bernard Festy

Faculté des Sciences pharmaceutiques
et biologiques, Université Paris V

Christian Huglo

SCP d'avocats

Vincent Jacques le Seigneur

Conseiller technique au cabinet
de la ministre de l'Aménagement
du Territoire et de l'Environnement

Patrick Legrand

Conseiller technique au cabinet de la
ministre de l'Aménagement du Territoire
et de l'Environnement

Caroline London

Avocate. Présidente de l'Institut
pour une politique européenne
de l'environnement

Laurent Mermet

Professeur ENGREF

Jean-François Raffoux

Directeur scientifique INERIS

Philippe Saint-Raymond

Secrétariat d'Etat à l'Industrie
Directeur adjoint de la Sécurité
des installations nucléaires

Jacques Vernier

Conseil général des Mines

Philippe Vesseron

Ministère de l'Aménagement
du Territoire et de l'Environnement
Directeur de la prévention,
des pollutions et des risques

EDITORIAL

Cette fin d'année, de siècle, de millénaire, est placée pour notre pays sous le signe des catastrophes. D'abord, celle qui ne fut pas : le bogue de l'an 2000 n'a apporté que des ennuis mineurs.

Par contre la Nature s'est rappelée à nous pour nous faire prendre conscience de notre incapacité à maîtriser ses fureurs. Les inondations du Languedoc-Roussillon avaient mis en évidence le fait qu'une rivière en crue doit trouver un endroit où épandre ses eaux. Les deux tempêtes qui ont traversé le pays au lendemain de Noël, ont montré quels ravages causent des vents qu'on observait d'habitude douillettement installé devant son poste de télévision, en plaignant toutefois ces malheureux qui habitent des pays soumis aux cyclones et aux typhons.

Une fois les plaies les plus vives pansées, ne devrait-on pas poser quelques questions ? La première, qui inquiète les assureurs, est de savoir si ces événements sont de simples excursions statistiques ou s'ils sont le signe d'une modification des conditions climatiques. Il semble, en effet, que ces phénomènes qualifiés de décennaux ou de centenaires soient de plus en plus fréquents. Si tel peut être le cas, ne devrait-on pas en tirer des conséquences en matière de prévention ?

Car si le phénomène lui-même, « l'act of God », ne peut être maîtrisé, ses conséquences dépendent beaucoup des mesures prises pour s'en protéger. Même si elles ont déçu, certaines remarques à chaud de la Ministre de l'Environnement, au moment des inondations du Languedoc, ne manquaient pas de pertinence. Ce n'est peut-être pas non plus un hasard si tous les établissements scolaires récemment construits en région parisienne ont été mis hors service par la tempête. Que se serait-il passé si elle s'était déclenchée au moment des classes ? Quand on

observe les dégâts subis par notre pays, on devient plus humble en analysant ce qui se passe dans les pays sous-développés et surpeuplés ravagés par les tremblements de terre et les cyclones. A l'aube du XXI^e siècle, ne serait-ce pas d'abord par la lutte contre les conséquences de ces phénomènes que nous devrions commencer notre marche vers le développement durable ?

Je ne ferai aucune concession à l'optimisme car, pour terminer, je souhaite évoquer deux phénomènes de pollution. Le premier est le naufrage de l'ERIKA et la pollution des côtes de Vendée et de Bretagne. Combien de tels naufrages faudra-t-il pour que les pays s'entendent pour vraiment réglementer le trafic maritime mondial ? Il y a deux ans, j'avais dans un éditorial évoqué la catastrophe fictive provoquée par un pétrolier en feu dans le Bosphore. Celui qui vient de s'y couper en deux n'a pas pris feu, nos télévisions n'ont pas montré l'état des rivages turcs pollués. Attendons le prochain naufrage.

Paris s'est offert, bien involontairement, une expérience unique de captation à grande échelle de la pollution urbaine. La toile à fromage qui décorait les arbres des Champs-Élysées a vite pris une très élégante patine noire. Le coupable a été tout de suite identifié : le diesel automobile. Mais plus dérangement est la divergence des analyses de ces poussières faites par l'organisme officiel, Airparif, et par un laboratoire indépendant. Pour l'un ce sont des grosses particules peu nocives parce qu'elles n'atteignent pas les poumons, pour l'autre ce sont au contraire de fines poussières très nocives parce qu'elles vont jusqu'au cœur des alvéoles pulmonaires. En saurons-nous plus et aurons-nous un vrai débat sur cette pollution ? Les paris sont ouverts !

Michel Turpin

Editorial

Michel Turpin

Opinion

5 Projets et citoyenneté

Marie-Josèphe Carrieu-Costa

17 Européanisation et politisation du débat pétrolier

Franck Boutaric

27 L'éco-produit agro-alimentaire : de la compréhension des concepts à la complexité de la réalité

Gilles Grolleau



Réaction

45 Risques et peurs alimentaires - Une réaction à l'ouvrage publié sous la direction de Marian Apfelbaum
Paul-Henri Bourrelier

Informations-actualités

51 Responsabilité administrative en matière de sols pollués
Les systèmes allemands et français
Pablo Mentzins, Jérôme Coupé
sous la direction de
Christian Huglo

M A I R E

LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DANS LES RÉGIONS

62 La préservation
de l'environnement
en Bretagne :
une priorité pour l'Etat
Yves Mansillon

65 La qualité de l'eau
en Bretagne
Isabelle Derville

71 Natura 2000
en Bretagne
Patrick Singelin

81 La mise en œuvre
du réseau Natura 2000
en Rhône-Alpes
Alain Pialat

ÉVÉNEMENTS

89 Publications

✓ *Tais-toi et mange !*
L'agriculteur, le
scientifique et le
consommateur, un
ouvrage de Guy Paillotin
et de Dominique Rousset
Dominique Dron

90 Manifestations

91 Résumés étrangers



Table des annonceurs
✓ Annales des Mines : 2^e, 3^e
et 4^e de couverture, pages 16 et 48.

Photos du sommaire

✓ page 2 :
Haut : Désormais l'évolution des
carburants apparaît de plus en plus
liée aux impératifs environnemen-
taux et sanitaires (Jolyot/Rea).
Bas : le tri et le traitement des
déchets, comme toute autre
industrie, doit pour survivre trouver
de l'aliment : les besoins
s'accroissent donc et deux
autorisations d'extensions au
centre de tri initial sont
successivement accordées
(Ludovic/REA).
✓ page 3 : Le lac du Bourget en
Savoie, le cadre d'une opération
expérimentale qui a contribué à
améliorer la crédibilité de la mise
en œuvre de Natura 2000.

Photo de couverture

✓ Côte de Houat © CRTB

Abonnements et ventes

Editions ESKA
12, rue du Quatre-Septembre,
75002 Paris

Serge Kebabitchief

Directeur de la publication
Tél. : 01 42 86 56 00
Fax : 01 42 60 45 35
Tarifs : voir bulletin encart vert
(entre les pages 48 et 51)

Conception

Tribord Amure - Anne de Muizon
Tél. : 03 44 57 98 88

Publicité

J.-C. Michalon - ECC
44-46, boulevard G. Clemenceau
78200 Mantes-la-Jolie
Tél. : 01 30 33 93 57
Fax : 01 30 33 93 58

Vente au numéro par
correspondance et disponible dans
les librairies suivantes : Offilib -
PARIS ; Presses Universitaires de
France - PARIS ; Guillaume -
ROUEN ; Petit - LIMOGES ;
Marque-page - LE CREUSOT ;
Privat, Rive-gauche - PERPIGNAN ;
Transparence Ginestet - ALBI ;
Forum - RENNES ; Mollat, Italique
- BORDEAUX.